Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 029-212900997-20260402-20260302-DE

DEPARTEMENT FINISTERE	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
	DE LA COMMUNE De LAMPAUL-PLOUDALMEZEAU

Conseillers	***Séance du 02 avril 2026***
En exercice : 15 Présents : 15 Votants : 15 Date de la convocation 26 mars 2026 Date d'affichage	L'an deux mille vingt-six et le deux avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Madame Anne APPRIOUAL, Maire. **PRESENTS** : Tous les conseillers en exercice.

Mme Anne Apprioual	*M Jean-Luc Roué*	*Mme Jeannine Marty*	*M Daniel Lénaff*	*M Patrick Thieffry*
Mme Christelle Barachet	*Mme Catherine Le Borgne*	*Mme Odile Girard*	*Mme Véronique Omnès*	*M Christophe Bouic*
M Jean-Yves Kaiser	*Mme Sandrine Tolmer*	*M Sébastien Bellec*	*Mme Caroline Calvez*	*M Maxime Thomas*

M Jean-Luc ROUÉ a été nommé en qualité de secrétaire de séance

N° 2026-03-02

OBJET : Constitution de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)

Madame le Maire informe l'assemblée que, suite à l'installation du Conseil municipal, il convient d'élire les membres constituant la Commission d'Appel d'Offres (CAO) et ce pour la durée du mandat.
Conformément à l'article 22 du code des marchés publics, la CAO comprend, outre le Maire, Président de droit, 3 membres titulaires et 3 membres suppléants.
Ils sont élus au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel,
En application de l'article L 2121-21 du CGCT, le conseil municipal, peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation des membres à la CAO.

La liste présentée est la suivante :

Sont candidats au poste de titulaire :	Sont candidats au poste de suppléant
- Jean-Luc ROUÉ - Jeannine MARTY - Patrick THIEFFRY	- Sébastien BELLEC - Sandrine TOLMER - Christophe BOUIC

Considérant la liste proposée et le conseil municipal, à l'unanimité, ayant donné son accord pour un scrutin à main levée,

Le résultat du scrutin est le suivant :
Nombre de votants : 15
Nombre de suffrages exprimés : 15
Abstentions : 0

- **Sont désignés membres titulaires** de la CAO.
  - Jean-Luc ROUÉ
  - Jeannine MARTY
  - Patrick THIEFFRY
- **Sont désignés membres suppléants** de la CAO.
  - Sébastien BELLEC
  - Sandrine TOLMER
  - Christophe BOUIC

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Anne APPRIOUAL